

Réf: Dossier N° : 57800

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AVENIR-FORMATION-COTE D'IVOIRE » en abrégé
«AVENIR-FORMATION-CI »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA 2, PHARMACIE LES ELIAS EN FACE DU TERRAIN DE SPORT, BP 1088 ABIDJAN 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 04 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AVENIR-FORMATION-COTE D'IVOIRE » en abrégé
 «AVENIR-FORMATION-CI ».

Objet: L'Assistance et conseil pour les formations techniques et professionnelles à l'étranger. L'Assistance et conseil pour les études, stages et formations à l'étranger. L'organisation de voyage d'étude, voyage de formation, de stage et de séminaire à l'étranger. L'Assistance et conseil pour toute activité de coopération économique, sportive et culturelle avec des organisations, entreprises et toute instance et structure légale à l'étranger. L'organisation et la mise en oeuvre de ces activités de coopération.

Capital social: 8 000 000 F CFA divisé en Mille Six Cent (1.600) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1.600 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA 2, PHARMACIE LES ELIAS EN FACE DU TERRAIN DE SPORT, BP 1088 ABIDJAN 27

GERANT: Monsieur AKPO SIMEON FLORENT.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31634 du 05/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28309 du 05/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

